

Le Padduc ? Il faut en débattre.

Par André Paccou¹

Dans le contexte actuel de pré-campagne électorale, vouloir débattre du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC), apparaît comme une gageure. Il faudra donc jouer des coudes pour disposer d'un peu d'espace public et réfléchir ensemble sur ce plan, plus précisément sur le projet de PADDUC remis récemment aux élus de l'Assemblée de Corse.

Il s'agit d'un document politique important. Comme le rappelait l'un des participants à la conférence organisée sur ce thème par les organisations signataires de la **Charte de la société civile corse**², le PADDUC se situe au premier rang dans la hiérarchie des normes qui doivent organiser le développement économique, social et culturel de la Corse ainsi que la préservation de son environnement.

Même si certains, tentent, notamment au travers de plans locaux d'urbanisme ou de la suppression de la taxe des transports, d'influer sur son contenu avant qu'il ne soit voté, et que, de son côté, l'Assemblée de Corse, en rajoute, adoptant dès aujourd'hui d'autres plans, comme avec *la filière nautique, la ruralité, l'énergie*, qui constitueront des chapitres importants du PADDUC à venir.

Un véritable casse-tête.

Evidemment, nous savons que la démocratie ne se confond pas avec une marche militaire, où chacun attend que le chef de file donne la mesure pour enfin régler son pas. Nous savons qu'elle est un équilibre subtil sans cesse travaillé par les contradictions. Entre élus de différentes assemblées, entre intérêts privés, et biens communs.

Toutefois, à force de désordre, elle est devenue un véritable casse-tête pour les citoyens qui ne savent plus « qui fait quoi et jusqu'où ». L'élaboration du PADDUC peut être un moment opportun pour vouloir un nouveau développement démocratique. En faisant en sorte que les citoyens s'occupent de leurs affaires, pas simplement parce qu'ils sont informés et débattent, mais surtout parce qu'ils participent au processus de délibération.

Il s'agit de mettre enfin à l'ordre du jour une véritable citoyenneté régionale demeurée jusqu'à présent le parent pauvre de la décentralisation. Cela suppose de considérer ce plan à la hauteur des ambitions du législateur. Celui-ci a donné à nos élus, un réel pouvoir local, leur permettant, si ils le veulent, de contenir la raison économique et les marchés internationaux, et de définir un contrat social pour la Corse.

Des mots inquiétants.

Mais comment, aujourd'hui, ne pas être inquiet après la lecture du projet de PADDUC. Celui-ci ne cesse, à longueur de pages, de répéter les mots « compétitivité » (ou « compétitif », « compétition ») et « concurrence » (ou « concurrentiel »); trente-deux fois pour le premier, et sept fois pour le second, alors que le mot « solidarité » (ou « solidaire ») est à peine prononcé (trois fois).

Faut-il que le PADDUC – c'est à dire les localisations des grandes infrastructures, des grands équipements, des espaces naturels, sites et paysages, les extensions urbaines, les activités industrielles, artisanales ou commerciales, agricoles, forestières, touristiques, culturelles, sportives – soit pensé essentiellement à l'aune de la compétitivité imposée par les marchés internationaux ?

¹ Délégué de Corse de la Ligue des Droits de l'Homme

² ABCDE, Association Euroméditerranéenne, Associu Scopre, Corsica Per Vive, Corte 96, Diritti Païsana, FDSEA 2B, Fédération régionale des foyers ruraux, Le Garde, Ligue des Droits de l'Homme, Mutuelle de la Fonction Publique, Per a Pace, Secours Populaire Français, Sud France 3 Corse, Tavagna Club, Tutti in Piazza, Union des Marocains 2A, UNSA Corse, U Svegliu Calvese, Via Campagnola.

Le Padduc ? Il faut en débattre.

L'intérêt premier d'un débat autour de ce plan est bien là. Dans la possibilité de réactualiser notre projet de société conformément aux enjeux de la mondialisation. Voulons-nous développer une société avec davantage de solidarité ou davantage de compétitivité !

Les mutations de l'état.

Le débat permettra également de réévaluer la question des rapports entre la Corse et l'Etat, posée parfois de manière caricaturale, sous couvert de dénonciations d'un jacobinisme dont on ne peut plus nier le caractère oppressant. Mais peut-on pour autant laisser seuls aux commandes ceux qui savent que la compétitivité signifie des hommes et des territoires sans défense, malléables à tout instant.

Comment en effet ne pas s'interroger sur les mutations de cet Etat qui s'adapte à la mondialisation en articulant décentralisation, déréglementation et défiscalisation. Et comment résister aux processus qui dominent la mondialisation et qui produisent toujours plus de déséquilibres, d'inégalités sociales, économiques et territoriales.

Il faut donc débattre du PADDUC. Ce qui ne signifie pas se mettre à l'écart des autres débats. Bien au contraire, car tous sont complémentaires. Et cette complémentarité peut aider à mieux comprendre les évolutions en cours ainsi que les projets politiques qui nous sont soumis, quel qu'en soit l'échelon.

□